

Règlement La Frénaysie du volant 14^{ème} édition.

05-06 décembre 2026

1. Le tournoi est autorisé sous le numéro de dossier : **2601904**
2. Le Juge-arbitre de la compétition sera Mélanie Barry, le GEO du tournoi sera Alexandre Liehrmann.
3. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD, des règlements particuliers de la LNB et du règlement ci-après.
4. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 05 Octobre 2026 à 09h00 (04 octobre 2026 09h00 pour les membre du club), et seront fermés le 25 novembre à 23h00. Les inscriptions se feront exclusivement sur Badnet.
5. Les classements seront pris en compte à la date du jeudi 26 Novembre 2026.
6. Le tournoi est ouvert aux minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans, licenciés à la FFBAD. Les tableaux de simple homme, double homme et double mixte sont limités au classement R4, les tableaux de simple dame et double dame sont limités au classement N3. Les séries seront faites en fonction des côtes.
7. La compétition s'organisera en poule de 3 ou 4 joueurs avec 2 sortants par poule (sauf si poule unique), puis en élimination direct. Toutefois, l'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux en cas de variation des inscriptions.
8. Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux maximum. Cependant, on ne peut pas s'inscrire en **simple** et en **mixte**. Les tableaux de simple et de mixte se dérouleront entièrement le samedi, et les tableaux de double se dérouleront entièrement le dimanche.
9. Les matchs se joueront sous le format standard au meilleur des 3 sets de 15 points selon les règles officielles de la FFBaD.
10. Pour les mixtes et doubles, l'équipe sera retenue à la date de paiement d'inscriptions du second inscrit de la paire. Les droits d'engagement sont de 16€ pour 1 tableau et de 22€ pour 2 tableaux.
11. Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription ou si le joueur se trouve sur liste d'attente. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée dans un délai de 3 jours après la compétition (certificat médical, attestation employeur...)

12. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Les inscriptions personnalisées sont autorisées.
13. Le juge-arbitre est désigné par le comité d'organisation, ses décisions sont sans appel.
14. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.
15. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux, pour une bonne répartition des joueurs dans ceux-ci et de modifier la répartition des tableaux. Une liste d'attente sera faite dans la mesure du possible dès que possible.
16. Les Tableaux affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matches, par conséquent les horaires des matches sont donnés à titre uniquement indicatif.
17. Les matches peuvent être appelés 1 heure avant l'horaire prévu (cf. Règlement général des compétitions)
18. Chaque joueur doit être présent dans la salle 1 heure avant l'heure présumée de son match. Le juge-arbitre et la table de marque devront être avisés de toute absence, même provisoire, sous peine de disqualification à l'appel du match.
19. Les volants sont à la charge des joueurs (partage égal) et doivent être homologués par la FFBAD. Le volant officiel de la compétition est le RSL A9 PRO. Il sera en vente sur les lieux de la compétition et devra être utilisé en cas de désaccord entre eux.
20. Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition.
21. Le temps minimum de repos entre deux matches sera de 20 minutes.
22. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début effectif de leur match
23. Après l'appel de son match et passé un délai de cinq minutes, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré « Forfait » (la décision revient au juge-arbitre du tournoi)
24. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volant ainsi avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun joueur ne doit quitter son terrain pendant son match, sauf à 8 et les fins de sets.

25. Seuls auront accès à l'aire de jeu, les joueurs appelés pour leur match, les coachs des joueurs, le juge- arbitre, arbitres et les membres du comité d'organisation.
26. L'accès au plateau de jeu doit se faire en chaussures plates, les chaussures à talon sont donc interdites.
27. La consommation de nourriture est interdite sur le plateau de jeu.
28. Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux finales. Cependant, tout joueurs pourra faire appel au juge-arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible un arbitre (ou faisant office) en cas de litige.
29. Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain sera compté faute sauf au service ou le joueur pourra resservir une nouvelle fois.
30. Le comité d'organisation décline toute responsabilité de cas de vol, perte, accident ou autre.
31. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son 1^{er} match du tournoi.
32. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le ministère des Sports (extrait de l'article 10 du règlement médical du Guide du Badminton).
33. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

L'équipe du CLBF

